

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

COLLOQUE ANNUEL DU COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

LE CONTRAT DEVANT L'ARBITRE A l'épreuve de la réforme française du droit des contrats

sous la direction scientifique de
Laurent AYNES
Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Vendredi 4 novembre 2016
Auditorium de la Maison du Barreau
2, rue de Harlay - 75001 Paris

PROGRAMME

Allocution d'ouverture (9 h 00)
par Laurent JAEGER
Président du CFA — Avocat Associé, Orrick

Présentation du colloque
par Laurent AYNES
Directeur scientifique du colloque
Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Matinée présidée par Carole MALINVAUD
ancienne Présidente du CFA — Avocate Associée, Gide

La condamnation à l'exécution en nature (9 h 30)
par Yves-Marie LAITHIER, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
et Michael SCHNEIDER, Avocat associé, Lalive

L'amputation du contrat par l'arbitre (10 h 10)
par Sophie GAUDEMET, Professeur à l'Université Paris Sud
et Teresa GIOVANNINI, Avocate associée, Lalive

Pause 10 mn



Association régie par la Loi de 1901
Inscrite à la Préfecture de Police de Paris
31, RUE LA BOETIE – 75008 PARIS, FRANCE
www.cfa-arbitrage.com E-MAIL : secretariat@cfa-arbitrage.com
TEL. : + 33 1 55 06 16 44 FAX : + 33 9 70 32 75 48
N° Siret : 353 605 181 00075 – N° TVA Intracommunautaire : FR 81353605181

La révision du contrat par l'arbitre (10 h 50)

par Philippe STOFFEL-MUNCK, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
et Antonio CRIVELLARO, Ancien professeur — Chef du département arbitrage international,
BonelliErede

Table ronde (11 h 40) : *Pacta sunt servanda et/ ou adaptation ?*

animée par Daniel COHEN, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Après-midi présidée par Pierre MAYER

Professeur émérite à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris I)

Règles impératives et règles supplétives dans l'arbitrage (14 h 30)

par Cécile PERES, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
et Sylvain BOLLEE, Professeur émérite à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris I)

L'interprétation du contrat (15 h 10)

par Carine DUPEYRON, Avocate associée, August & Debouzy
et Sébastien BESSON, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel — Avocat
associé, Lévy Kaufmann-Kohler

Pause 10 mn

Un nouvel office pour l'arbitre ? (16 h 00)

par Laura WEILLER, Maître de conférences HDR, Aix-Marseille Université — Secrétaire général du
CFA
et Johnny VEEDER QC, Barrister, Essex Court Chambers

Table ronde (16 h 40) : *Quelles limites aux pouvoirs de l'arbitre en matière contractuelle ?*

animée par Pierre TERCIER, Professeur émérite de l'Université de Fribourg

Rapport de synthèse (17 h 30)

par Christophe SERAGLINI, Professeur à l'Université Paris XI, Sceaux — Avocat associé, betto
seraglini